

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE SIGNAUX LUMINEUX
EXISTANTES

1. Les travaux de modernisation des installations de signaux lumineux consistent à remplacer les installations de signaux lumineux dont les équipements sont désuets. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 150 000 \$ et il se détaille comme suit :

1° remise aux normes des équipements en fonction des normes gouvernementales :	120 000 \$
2° signalisation des zones scolaires :	30 000 \$
Sous-total :	150 000 \$

CHAPITRE II

AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DE SIGNAUX LUMINEUX
EXISTANTES

2. Les travaux d'amélioration des installations de signaux lumineux consistent à modifier des installations de signaux lumineux existantes de façon à en améliorer le fonctionnement. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 100 000 \$ et il se détaille comme suit :

1° projets du Service de l'ingénierie (lieux à déterminer) :	50 000 \$
2° équipements de contrôle :	40 000 \$
3° divers équipements :	10 000 \$
Sous-total :	100 000 \$

CHAPITRE III

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX TROTTOIRS

3. Les travaux de construction de trottoirs consistent à construire de nouveaux trottoirs afin d'assurer la sécurité des piétons. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 700 000 \$ et il se détaille comme suit :

1° arrondissement Les Rivières :	125 000 \$
2° arrondissement Sainte-Foy – Sillery :	125 000 \$
3° arrondissement Beauport	125 000 \$
4° arrondissement La Haute-Saint-Charles :	125 000 \$
5° arrondissement Laurentien :	125 000 \$
6° endroits à déterminer :	75 000 \$
Sous-total :	700 000 \$

CHAPITRE IV

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE

4. Les travaux de développement du réseau cyclables consistent à mettre en oeuvre les diverses interventions prévues dans le plan d'action du plan directeur du réseau cyclable. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 2 000 000 \$ et il se détaille comme suit :

1° services professionnels :	350 000 \$
2° travaux de marquage, de signalisation, aménagement de voies cyclables et construction de passerelles :	1 650 000 \$
Sous-total :	2 000 000 \$

CHAPITRE V

SYSTÈMES DE SIGNAUX LUMINEUX

5. Les travaux consistent en l'acquisition et l'installation de trois nouveaux systèmes de signaux lumineux. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 380 000 \$ et il se détaille comme suit :

1° intersection de la rue Saint-Anselme et de la rue du Prince-Édouard (arrondissement La Cité) :	95 000 \$
2° intersection de la route de l'Église et de l'avenue Sasseville (arrondissement Sainte-Foy – Sillery) :	95 000 \$
3° intersection du boulevard de la Colline et de la rue Roussin (arrondissement La Haute-Saint-Charles) :	95 000 \$
4° intersection du boulevard Wilfrid-Hamel et de la rue Boisclerc (arrondissement Limoilou) :	95 000 \$
Sous-total :	380 000 \$

CHAPITRE VI

PHASES EXCLUSIVES POUR PIÉTONS DE TYPE DÉCOMPTE NUMÉRIQUE

6. Les travaux consistent en l'acquisition et l'installation de phases exclusives pour piétons de type décompte numérique et feux sonores. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 25 000 \$.

Sous-total : 25 000 \$

CHAPITRE VII

AMÉNAGEMENT DE CULS-DE-SAC

7. Les travaux d'aménagement de culs-de-sac consistent à aménager des boucles de virage. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 500 000 \$ et il se détaille comme suit :

1° arrondissement Charlesbourg : 175 000 \$

2° arrondissement La Haute-Sainte-Charles :	150 000 \$
3° arrondissement Laurentien :	175 000 \$
Sous-total :	500 000 \$

CHAPITRE VIII

BORNES DE PÉAGE

8. Les travaux de bornes de péage consistent à acquérir et à installer des bornes de péage pour remplacer les parcomètres. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 2 800 000 \$.

Sous-total : 2 800 000 \$

CHAPITRE IX

PROLONGEMENT DE LA RUE VIRGINIA-WOOLF

9. Les travaux consistent à prolonger la rue Virginia-Woolf située dans l'arrondissement Les Rivières sur une longueur approximative de 125 mètres. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 175 000 \$.

Sous-total : 175 000 \$

CHAPITRE X

MESURES D'ATTÉNUATION DE LA CIRCULATION DANS L'ARRONDISSEMENT SAINTE-FOY - SILLERY

10. Les travaux consistent à mettre en place des mesures d'atténuation de la circulation et des trottoirs dans les secteurs Saint-Yves et Saint-Louis de l'arrondissement Sainte-Foy - Sillery. Le projet prévoit également l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation des travaux. Le coût de ce projet s'élève à la somme de 550 000 \$ incluant l'achat des terrains requis.

Sous-total : 550 000 \$

CHAPITRE XI

PROLONGEMENT DE LA RUE BLANCHE-LAMONTAGNE ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE CLEMENCEAU DANS L'ARRONDISSEMENT BEAUPORT

11. Les travaux consistent à prolonger la rue Blanche-Lamontagne entre son extrémité nord actuelle et l'avenue Saint-David et à réaménager la rue Clemenceau entre la rue Blanche-Lamontagne et la rue du Carrefour. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 3 200 000 \$.

Sous-total : 3 200 000 \$

CHAPITRE XII

RACCORDEMENT DU BOULEVARD SAINT-JACQUES ET DU BOULEVARD JOHNNY-PARENT DANS LES ARRONDISSEMENTS LES RIVIÈRES ET LA HAUTE-SAINT-CHARLES

12. Les travaux consistent à réaménager l'intersection du boulevard Saint-Jacques et du boulevard Johnny-Parent et à installer des feux de circulation suite au prolongement du boulevard Johnny-Parent entre le boulevard Saint-Jacques et le boulevard Robert-Bourassa. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 650 000 \$.

Sous-total : 650 000 \$

CHAPITRE XIII

ÉLARGISSEMENT DE L'AVENUE INDUSTRIELLE

13. Les travaux consistent à élargir l'avenue Industrielle entre l'autoroute Henri-IV et la rue Impériale dans le secteur Val-Bélair. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 600 000 \$.

Sous-total : 600 000 \$

CHAPITRE XIV

PROLONGEMENT DE LA RUE ANICK DANS L'ARRONDISSEMENT BEAUPORT

14. Les travaux consistent à prolonger la rue Anick jusqu'au boulevard Raymond de l'arrondissement Beauport et à installer des feux de circulation. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 250 000 \$.

Sous-total : 250 000 \$

CHAPITRE XV

EMBAUCHE DE PROFESSIONNELS ET DU PERSONNEL D'APPOINT – PLANIFICATION DU TRANSPORT

15. Les services professionnels et l'embauche du personnel d'appoint sont requis en vue de concevoir des projets d'aménagement routier, d'élaborer diverses politiques et de réaliser diverses études de transport des personnes et des marchandises, de gestion du réseau routier et de contrôle du bruit. Le coût des services professionnels et de l'embauche du personnel d'appoint s'élève à la somme de 150 000 \$.

Sous-total : 150 000 \$

CHAPITRE XVI

DIVERSES INTERVENTIONS

16. Les travaux consistent à réaliser divers projets mineurs de travaux routiers, de trottoirs, de pistes cyclables, d'éclairage, de signaux lumineux et de signalisation et à acquérir les terrains nécessaires à la réalisation des projets. Le coût de ces travaux incluant l'achat de terrains s'élève à la somme de 250 000 \$.

Sous-total : 250 000 \$

CHAPITRE XVII

RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD PIERRE-BERTRAND – TRONÇON NORD

17. Les travaux de réaménagement du boulevard Pierre-Bertrand consistent à réaménager le tronçon du boulevard Pierre-Bertrand situé au nord du boulevard

Louis-XIV de l'arrondissement Les Rivières. Le projet comprend également l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation des travaux. Le coût de ce projet s'élève à la somme de 600 000 \$.

Sous-total : 600 000 \$

TOTAL : 13 080 000 \$

Annexe préparée le 16 avril 2009 par :

Marc des Rivières, directeur
Division du transport
Service de l'aménagement du territoire